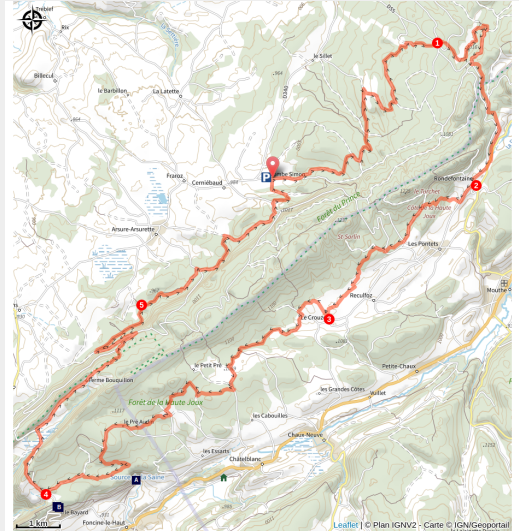


Le Doux Jura - 30N

Champagnole Nozeroy Jura



Gentianes dans le Haut-Jura (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Au départ de la Combe Simon, près de Cerniébaud, le circuit Le Doux Jura présente un caractère résolument sportif que l'assistance électrique rendra plus accessible. Le cheminement est tantôt roulant tantôt plus technique et peu rapide. Après avoir gagné la Combe Noire, réputée par les températures glaciales pouvant y être relevées, on pénètre dans le département voisin du Doubs pour traverser les Combes Derniers, puis gagner les hauteurs du val de Foncine et la combe d'Entre Côtes.

Le circuit peut être coupé en deux parties avec la liaison Chalet de la

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 5 h

Longueur : 48.4 km

Dénivelé positif : 1298 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Haute-Joux / Les Pontets empruntant la GTJ (Grande Traversée du Jura) pedestre.

Suivre le balisage n°30 noir Itinéraire

Départ : Cerniébaud

Arrivée : Cerniébaud

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Cerniébaud

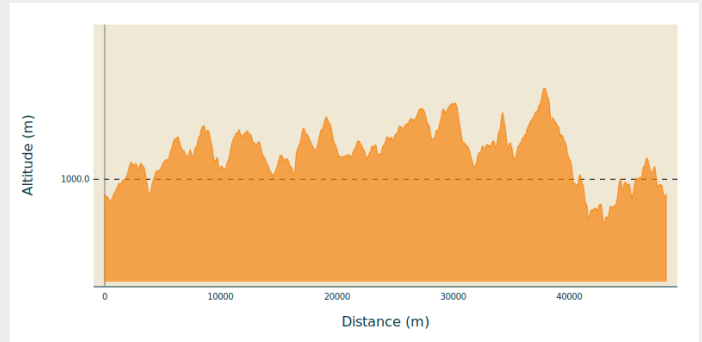
2. Mignovillard

3. Foncine-le-Haut

4. Arsure-Arsurette

5. Fraroz

Profil altimétrique



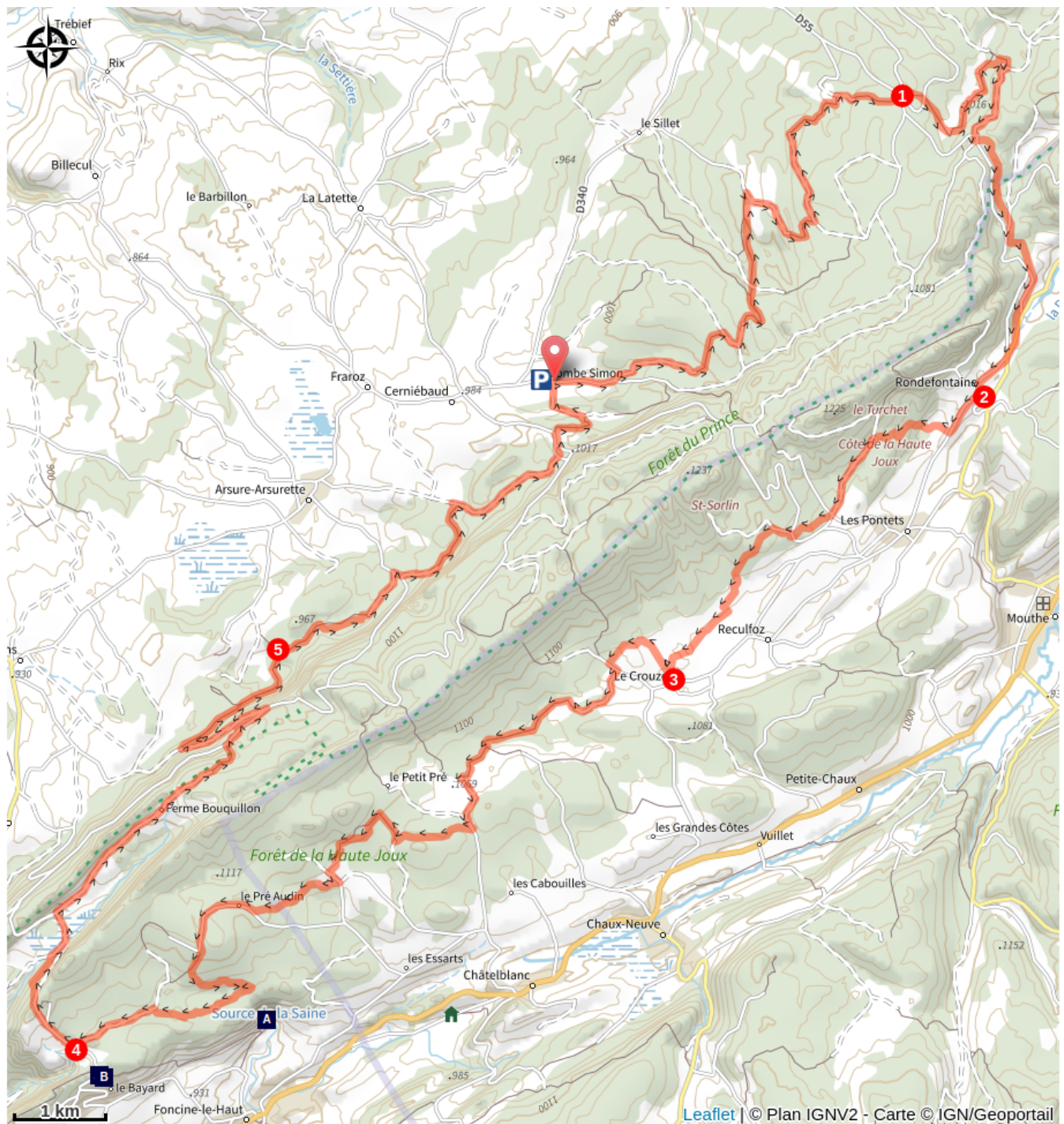
De la **COMBE SIMON**, partir tout droit. Au poteau **Plaine du Chalet**, bifurquer à gauche jusqu'à **Plaine Froide** puis monter une piste enherbée jusqu'à la **Plaine des Pins** (poteaux). Bifurquer à droite et par la **Combe Guyon** rejoindre la **Ruine Bonnet** (poteau). Poursuivre à droite et suivre le balisage jusqu'au **CHALET DE LA BOURRE** (D 55, parking, aire de pique-nique).

1. Du parking du **CHALET DE LA BOURRE**, partir vers l'Est. Descendre un sentier herbeux menant dans la **Combe Noire** et parcourir celle-ci. Au poteau **Grande Plaine de Combe Noire**, monter à droite rejoindre un chemin forestier puis la D 55. A 50 m à gauche se présente une trace descendant vers un chemin d'exploitation. Cheminer parallèlement à la route, traverser un carrefour et parvenir au village de **Rondefontaine**.
2. Environ 500 m après **Rondefontaine**, monter à droite et suivre à présent soigneusement le balisage entre pâturages et forêt jusqu'à proximité du village de **Le Crouzet** (nombreux passages-VTT).
3. Avant **Le Crouzet**, bifurquer à droite et gagner un carrefour près de **Chalet Gillard**. Poursuivre jusqu'au **Parking de la Vernougette** (poteau). Bifurquer à droite sur un chemin d'exploitation, quelque peu technique et pouvant être humide jusqu'au poteau **L'Encensement**. Monter ensuite à droite et plus loin prendre à gauche jusqu'à la ferme des **Charbonnières** (poteau). Prendre à droite et monter au **Pré Audin** (poteau). Poursuivre tout droit sur une petite route et suivre le balisage menant à **Les ARBOUX** (parking, aire de pique-nique).
4. Aux **ARBOUX**, monter la route jusqu'au **Col du Bulay**. Au col, descendre une sente se présentant à gauche et rejoindre le **Ruisseau d'Entre Côtes**. Traverser la combe par un large chemin. Au poteau **Entre Côtes du Milieu**, prendre à droite jusqu'à la **Ferme de Bouquillon** (ruines). Poursuivre tout droit jusqu'à rejoindre la route forestière de l'Alliance. Partir à gauche et plus loin

descendre à droite un large chemin. Vers le bas de la côte, bifurquer à droite pour longer le bas de la forêt et parvenir au poteau **Les Fontaines**.

5. Au poteau **Les Fontaines**, prendre à droite et suivre soigneusement le balisage jusqu'à la **COMBE SIMON**. Le circuit est alors commun avec celui de la Fontaine des Meix (n° 27 Bleu) ainsi que le GR pédestre.

Sur votre chemin...



La source de la Saine, une source karstique (A)

Sentier botanique du Bayard (C)

Rucher école du Bayard (B)

Toutes les infos pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE sans changement de difficulté (parcours noir)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaisson, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Champagnole, prendre la D471, en direction de Charbonny. Ensuite prendre la D119 en direction de Nozeroy. Suivre la direction de Cerniébaud sur la D19

Parking conseillé

Parking du Chalet de la Haute Joux à Cerniébaud

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinoite des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



APPB Forêt Du Paradis

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

APPB CORNICHES CALCAIRES - LA BARROCHE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les alaises de la Barroche sur les communes de Fraroz et Arsure-Arsurette.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

3 rue Victor Bérard, 39300
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>



Sur votre chemin...



La source de la Saine, une source karstique (A)

La Saine ou plus anciennement la «Sène» prend naissance en toute intimité au pied d'un amphithéâtre rocheux sous le versant oriental du massif forestier du Croz Mont. Ses eaux ont parcouru un long trajet souterrain dans des galeries creusées au fil du temps dans le calcaire. Son débit varie, non pas selon les précipitations du jour ou de la veille, mais en fonction de celles tombées plusieurs jours avant sur le massif. Jadis, la source s'écoulait de plus haut dans la faille rocheuse. Aujourd'hui, c'est seulement lors de gros débits, qu'elle réemprunte ses anciennes sorties. Au-dessus de Foncine-le-Bas, les eaux torrentielles et temporaires du Creux des Joyaux, seraient le trop-plein des eaux souterraines de la Saine.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Rucher école du Bayard (B)

Géré par l'association «Le rucher du Bayard», ce rucher à vocation pédagogique ouvre ses portes au monde fascinant des abeilles. Animations tous les lundis et jeudis en juillet et en août sur réservation à l'Office de Tourisme de Foncine-le-Haut au 03 84 51 93 11.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Sentier botanique du Bayard (C)

Ce sentier, ponctué de nombreuses bornes, présente la diversité des plantes locales typiques (gentiane jaune, thym, aubépine ...) de ce pâturage sec et rocailleux, et son évolution en fonction de l'activité pastorale.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus